

Français

(Épreuve dans l'esprit du "Brevet libanais")

- 1- Ce document est un quotidien.
- 2- Ce document est un article journalistique. En effet, plusieurs indices relevant de ce genre le prouvent à savoir la disposition des paragraphes en colonnes, le chapeau "Un enfant ...un rapport publié" ainsi que la référence : "Henri Michaud, *Le Figaro*, 9 juin 2018" dans laquelle figurent le nom du quotidien *Le Figaro* et la date de publication de l'article.
- 3- L'énonciateur n'est pas présent dans le texte. Il se veut neutre. En fait, deux indices révèlent son absence: d'abord l'absence de la 1ère personne "Je" et l'emploi du "On", ensuite l'absence du lexique subjectif et l'emploi du lexique objectif "Convention internationale des droits de l'enfant" (1.7-8), "UNICEF" (1.38), "Comité des droits de l'enfant de l'ONU" (1.9).
- 4- Le connecteur logique "or" à la ligne 26 a une valeur d'opposition : bien qu'on œuvre pour développer des lieux d'écoute et de prévention pour les adolescents afin d'améliorer leur situation, le nombre de ces derniers augmente graduellement jusqu'à atteindre "trois millions", "soit un sur cinq". Ces données mettent en valeur le nombre élevé d'adolescents défavorisés.
- 5- **Lisez** le paragraphe "Un constat sévère", puis répondez aux questions suivantes:
 - a- Reformulation du problème soulevé : Le non respect des droits des enfants en France
 - b- Les solutions proposées par l'UNICEF afin de lutter contre la situation désastreuse des enfants en France sont les suivantes : d'abord, la garantie d'un égal accès à l'éducation, puis l'allocation des ressources suffisantes au plan de lutte contre le décrochage scolaire et finalement le développement des lieux d'écoute et de prévention pour les adolescents.
- 6- L'énonciateur a recours à la ligne 38 aux deux-points explicatifs pour expliciter la situation des mineurs isolés dans les bidonvilles. En effet, l'énonciateur centre

l'attention sur le fait que l'UNICEF s'inquiète particulièrement de la situation des mineurs isolés étrangers et vivant en bidonvilles.

- 7- **C'est L'UNICEF qui s'alarme du non respect des droits des enfants en France: l'emploi du présentatif "c'est...qui" (1er procédé d'emphase)**

L'UNICEF, elle, s'alarme du non respect des droits des enfants en France : le détachement du mot "UNICEF" en tête de phrase et sa reprise par un pronom personnel de rappel "elle" (2ème procédé d'emphase).

- 8- **Lisez** le paragraphe "Promesses gouvernementales", puis répondez à la question suivante:

Les promesses gouvernementales vis-à-vis des mineurs n'ont pas été réalisées puisque les gouvernements ont promis de supprimer les tribunaux correctionnels et n'ont pas tenu leurs promesses : "Les tribunaux correctionnels pour mineurs n'ont ainsi toujours pas été supprimés, malgré les promesses gouvernementales." (1.62 à 65) En l'occurrence, l'UNICEF souhaite qu'il y ait une limite de "responsabilité pénale" fixée à l'âge le plus élevé et cela sans aucune exception.

- 9- Cet article de presse est en rapport direct avec la situation actuelle des enfants au Liban puisque nombreux sont les enfants libanais dont les droits sont bafoués ; ils souffrent de maints problèmes et se trouvent exposés à différents dangers. En un mot, leurs droits ne sont pas respectés.